

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue mardi le 5 mai 2015 à compter de 20h00 à la salle du conseil de l'édifice municipal au 505, rue Frontière, Hemmingford.

Sont présent(e)s :

M. Drew Somerville, maire;
M. Normand Lussier, conseiller n° 1;
Mme Tina Calvarese, conseillère n° 2;
M. Dale Langille, conseiller n° 3;
M. Michael Houle, conseiller n° 4;
M. Howard Silverman, conseiller n° 5;
Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

Sont absents :

Sont également présente :

Amélie Latendresse, Directrice générale et secrétaire-trésorière.

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h00, M. Drew Somerville, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum.

2015-05-095

1-LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Tina Calvarese, conseillère, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que déposé mais en le laissant ouvert.

2015-05-096

2A-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2015

Il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2015 ainsi que les listes de chèques émis durant le mois d'avril 2015 au montant de 94 646.42\$ et pour les salaires au montant de 12 308.20\$ soient acceptés tel que présentés.

ADOPTÉE

3-DÉLÉGATION

2015-05-097

4A - ATELIERS DE FORMATION 2015 – INFOTECH

Attendu que la firme de taxation Infotech offre comme tous les ans, un atelier dans lesquels les employés auront la possibilité de s'informer sur les nouvelles procédures et nouveautés des logiciels, apprendre différents trucs et astuces sur l'utilisation de Sygem et beaucoup plus;

Attendu que cet atelier est disponible à Huntingdon en date du 20 mai au prix de 210\$ + taxes pour le 1^{er} personne et de 105\$ + taxes pour la 2^e personne;

Attendu que la directrice générale et secrétaire-trésorière ainsi que son adjointe désirent suivre la formation;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers :

- Que la directrice générale et son adjointe soient autorisées à suivre cette formation
- Que la municipalité soit responsable des frais d'inscription, de déplacement et de repas.

ADOPTÉE

2015-05-098

4B – CSST- INSPECTION DE L’AMIANTE

Attendu qu’ afin de prévenir les expositions des travailleurs et de préserver leur santé, les dispositions sur la gestion sécuritaire de l’amiante apparaissant dans le Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST) sont en vigueur depuis le 6 juin 2013;

Attendu que tout bâtiment (appartenant à la municipalité) construit avant le 20 mai 1999 doit être inspecté afin de localiser les calorifuges contenant de l’amiante avant le 6 juin 2015;

Attendu que nous avons demandé des prix à 3 soumissionnaires afin de réaliser l’inspection des bâtiments de la municipalité;

Attendu que les prix soumis sont les suivants :

- Spheratest = 1 550\$ + taxes (pour 6 heures)
- Environnement S-R = 1 175\$ + taxes (pour 10 heures)

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que le contrat soit accordé au plus bas soumissionnaire Environnement S-R pour un montant de 1 175\$ + taxes afin de réaliser l’inspection des bâtiments municipaux.

ADOPTÉE

2015-05-099

4C-QUOTE-PART SERVICE DES INCENDIES – APPROPRIATION DU SURPLUS GÉNÉRAL

Attendu que la municipalité du Canton de Hemmingford nous a transmis la dernière facture pour le paiement de notre quote-part pour le service incendie ;

Attendu que la municipalité du Village de Hemmingford avait prévu payer cette dépense à même le budget de l’année 2014;

En conséquence, il est proposé par Michael Houle, conseiller, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que la municipalité procède à l’appropriation du surplus général au montant de 31 549\$ afin de régler la dernière facture du Canton de Hemmingford pour la quote-part du service des incendies.

ADOPTÉE

4D-ÉTATS FINANCIERS COMPARATIFS - 1 JANVIER À LA FIN AVRIL 2014 ET 2015

Selon l’article 176.4 du *Code municipal*, la secrétaire-trésorière doit déposer lors d’une séance du conseil, deux états comparatifs, soit un comparant les revenus et dépenses de l’exercice financier courant pour une certaine période, et l’autre pour la même période dans l’exercice précédent.

La secrétaire-trésorière dépose au conseil à la présente séance, le rapport indiquant des revenus de **1 340 387.96 \$** et des dépenses de **324 705.03\$**, incluant les dépenses en immobilisations, pour la période du 1^{er} janvier au 30 avril **2015** (avant ajustements pour dépenses en immobilisations).

Les résultats pour la même période en **2014** sont **716 354.12\$** en revenus et **240 487.83 \$** en dépenses de fonctionnement (après ajustements pour immobilisations).

Les revenus pour les deux exercices financiers incluent des montants qui ont été facturés, mais qui sont encore à recevoir, y compris des taxes municipales.

6A-RAPPORT DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

Monsieur Yves Gauthier, directeur des travaux publics, dépose son rapport par une liste détaillée des travaux accomplis durant le mois d’avril 2015.

2015-05-100

6B-FRAIS SUPPLÉMENTAIRES – TRAVAUX RUE FRONTIÈRE

- Attendu que les travaux devront s’effectuer en deux phases;
- Attendu que la firme Excavation Bergevin Laberge nous demande un montant supplémentaire de 10 730\$ plus taxes strictement pour la mobilisation et la démobilisation;
- Attendu que les coûts supplémentaire n’était pas prévu lors de l’appel d’offre car nous projections de réalisé le projet en une phase;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Tina Calvarese, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers que la municipalité du Village de Hemmingford accepte les coûts supplémentaires pour la mobilisation et la démobilisation et ce pour un montant de 10 730\$ plus taxes.

ADOPTÉE

2015-05-101

6C-FRAIS SUPPLÉMENTAIRES – REMPLACEMENT D’UNE PARTIE DES CONDUITES D’ÉGOUTS SUR LA RUE CHAMPLAIN

- Attendu que les travaux de réfection des infrastructures de la rue Frontière impliquent une partie de la rue Champlain;
- Attendu que les conduites d’égouts de la rue Champlain devront être remplacées selon notre plan d’intervention;
- Attendu que les frais supplémentaires pour installer des nouvelles conduites d’égouts pour une partie de la rue Champlain ce chiffre à un total de 17 903.15\$ avant taxes;
- Attendu que le fait d’effectuer les travaux de la rue Champlain au même moment que la rue Frontière nous permet de faire des économies substantielles;

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Dale Langille, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que la municipalité du Village de Hemmingford accepte les coûts supplémentaires pour le remplacement d’une partie des conduites d’égouts de la rue Champlain pour un montant de 17 903.15\$ plus taxes.

ADOPTÉE

2015-05-102

6D-FRAIS SUPPLÉMENTAIRES HONORAIRES DE SURVEILLANCE – TRAVAUX RUE FRONTIÈRE

- Attendu que les frais pour les honoraires de surveillance ont été calculés pour un projet d’une période de 67 jours ;
- Attendu que la phase II des travaux de la rue Frontière vont s’effectués sur une période de 9 semaines au lieu de 6;
- Attendu que les frais approximatifs pour le prolongement des travaux s’élève à 14 977.50\$ plus taxes;
- Attendu que durant la phase I des travaux de la rue Frontière, le surveillant de chantier a dû travailler plusieurs samedi pour des frais additionnel au montant de 4 320\$ plus taxes;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que la municipalité du Village de Hemmingford accepte les coûts supplémentaires pour les honoraires de surveillance et ce pour un montant approximatif de 19 297.50\$ plus taxes.

ADOPTÉE

2015-05-103

6E-ADJUDICATION DE CONTRAT – SIGNALEURS ROUTIER POUR TRAVAUX DE LA RUE FRONTIÈRE

- Attendu que les travaux de réfection des infrastructures de la rue Frontière engendrent plusieurs inconvénients pour les commerces de la communauté de Hemmingford;
- Attendu que la municipalité du Village et la municipalité du Canton de Hemmingford désirent offrir leurs soutiens aux entreprises touchées;
- Attendu que les municipalités désirent avoir recours à l'aide de signaleur routier afin d'orienter les gens vers les chemins de détours;
- Attendu que la municipalité du Village a demandé des prix à 2 soumissionnaires dont les prix sont les suivants :
- ADS signalisation = 31\$/heures pour chaque signaleur
 - Signalisation Prospère = 30\$/heures pour chaque signaleur
- Attendu que nous devons avoir 3 signaleurs pour une période de 10 jours et ce à 10 heures par jour;
- Attendu que les municipalités ont retenues le plus bas soumissionnaire;
- Attendu que les deux municipalités se partageront les frais des signaleurs en part égal soit 50/50;

En conséquence, il est proposé par Tina Calvarese, conseillère, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que la municipalité du Village de Hemmingford et la municipalité du Canton de Hemmingford accepte de se partager les coûts approximatif de 9 000\$ plus taxes.

ADOPTÉE

2015-05-104

6F-ACHAT DE COUVERT DE TROU D'HOMME

- Considérant que nous devons remplacer 6 couverts de pluviale et 1 couvert d'égout qui ont été volés dans l'avenue Curry et la rue Industriel-Petch;
- Considérant que la municipalité du Canton de Hemmingford est responsable de l'entretien de la rue Industriel-Petch;
- Considérant que la municipalité du Village a demandé des prix à 3 soumissionnaires dont les prix sont les suivants :
- D.R. Ness = 2 2634\$ + taxes
 - EMCO Corporation = 2 969\$ + taxes
 - HUOT = 1 371.14\$

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers :

- que le contrat soit accordé au plus bas soumissionnaire Huot pour un montant de 1 371.14\$ plus taxes;
- que la municipalité du Village de Hemmingford facture la municipalité du Canton de Hemmingford pour un montant de 317.54\$ + taxes pour la dépense concernant la rue Industriel-Petch.

ADOPTÉE

2015-05-105

6G-ACHAT D'UNIFORMES POUR SIGNALEURS ROUTIER

- Considérant que le ministère des Transports a changé la norme en ce qui concerne la tenue vestimentaire d'un signaleur routier;
- Considérant que la municipalité du Village et la municipalité du Canton de Hemmingford doivent se conformer aux nouvelles exigences vestimentaires des signaleurs routier;
- Considérant que nous devons nous procurer 4 manteaux à 65\$ et 4 pantalons à 45\$;
- Considérant que les 4 ensembles pourront être utilisés par les deux municipalités;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers :

- que la municipalité du Village de Hemmingford procède à l'achat de 4 manteaux et 4 pantalons;
- que la municipalité du Village de Hemmingford et la municipalité du Canton de Hemmingford se partagent à part égale les coûts.

ADOPTÉE

7A-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'EAU POTABLE

La consommation de l'eau potable a été de 63 448 gallons par jour durant le mois d'avril. Un rapport détaillé des lectures faites à la station de pompage de l'eau potable est remis à chaque membre du conseil à titre informatif.

7B-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Un rapport sur les informations journalières du poste de pompage principal à l'assainissement des eaux usées est fourni à chaque membre du conseil.

2015-05-106

7C-ADJUDICATION DE CONTRAT - ACHAT DE SULFATE D'ALUMINIUM LIQUIDE (48%)

- Attendu que des prix ont été demandés à plusieurs fournisseurs pour fournir et livrer en vrac le sulfate d'aluminium liquide pour la station des eaux usées;
- Attendu que la consommation d'alun serait environ **7200 litres/saison soit : (9612 kg)**;
- Attendu qu'il sera nécessaire d'avoir deux livraisons de 3600 litres en vrac pour rencontrer cette demande d'alun liquide:
- Attendu que les demandes de soumission pour les compagnies Chemco inc., Kemira, et Chemtrade Logistics se sont résolues par un refus de soumissionner car c'est dites compagnie ne livre pas en vrac pour de si petites quantités;
- Attendu que seule la compagnie Produits Chimiques CCC Ltée nous a soumis un prix incluant la livraison, la pompe et l'installation de 3500 litres de produits en une livraison pour un contrat de 3 ans;
- Attendu que les prix soumis sont les suivants :

- Mai 2014 à Mai 2015 = 0.49\$/kg
- Mai 2015 à Mai 2016 = 0.51\$/kg
- Mai 2016 à Mai 2017 = 0.53\$/kg

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers que le contrat soit accordé à Produits Chimiques CCC Ltée pour un terme de 3 ans et ce aux conditions mentionnées précédemment avec une mention spéciale d'utiliser un camion de livraison n'ayant pas plus de 40 pieds de longueur.

ADOPTÉE

9A-RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Mme Dany Dupuis, inspectrice municipale, dépose son rapport des permis de construction pour le mois d'avril 2015.

Nombre de permis émis :	7
Valeur des travaux :	904 200 \$

10A-RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LOISIRS – AVRIL 2015

Monsieur Simon St-Michel, agent de développement du loisir en milieu rural, dépose son rapport d'activité de loisirs pour le mois d'avril 2015.

2015-05-107

10B-LOCATION DE TOILETTE PORTATIVE POUR LE STATIONNEMENT MUNICIPAL ET LE CENTRE RÉCRÉATIF

- Considérant que la belle température arrive et les cyclistes seront sur notre territoire d'ici peu;
- Considérant qu'il est important d'avoir une toilette publique pour ces touristes;
- Considérant que le prix de location est de 150\$ par mois pour la toilette avec lavabo au même prix que l'an dernier;
- Considérant que plusieurs familles visitent le parc du centre récréatif, la fin de semaine et demande d'avoir accès à de l'eau ainsi qu'à la toilette;
- Considérant que Come Giroux, responsable de l'entretien du parc, installera tel que l'an dernier, un abreuvoir sur le côté sud de l'édifice;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers :

- Que la municipalité procède à la location de deux toilettes portative avec lavabo pour un montant de 150\$ chacune par mois de location;
- Que la location de ces toilettes se termine à la fin octobre 2015.

ADOPTÉE

2015-05-108

10C-RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE

- Attendu que la municipalité du Village de Hemmingford est mandatée selon une entente avec la municipalité du Canton de Hemmingford pour le dossier loisir;
- Attendu que la municipalité est membre de Loisir et Sport Montérégie depuis plusieurs années et que cet organisme offre diverses formations pour les organisateurs de loisirs de notre municipalité;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers :

Que la municipalité renouvelle son affiliation pour 2015-2016 au montant de 75.50\$ + taxes;

Que monsieur le conseiller Dale Langille soit nommé représentant de la municipalité.

ADOPTÉE

2015-05-109

10D - OFFRE DE MENU SANTÉ – ÉVÈNEMENT CENTRE RÉCRÉATIF

- Considérant que les habitudes de vie sont fortement influencées par l'offre alimentaire des différents lieux et que les municipalités ont un rôle prépondérant dans la mise en place d'environnements alimentaires sains ;

Considérant que la municipalité désire s'impliquer activement en matière de promotion de la santé et du bien-être en aidant les citoyens à adopter un mode de vie sain;

Considérant que l'offre de menu santé fait partie intégrante de la politique familiale municipale;

En conséquence, il est proposé par Howard Silverman, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que la municipalité rend obligatoire une offre de menu santé, sans éliminer l'offre alimentaire actuelle pour tout évènement communautaire se tenant au centre récréatif.

ADOPTÉE

2015-05-110

10E-ENGAGEMENT MUNICIPAL EN FAVEUR DE L'ADOPTION DE LA MISSION DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DE L'UNESCO, LAQUELLE VALORISE LE DÉVELOPPEMENT ET LE MAINTIEN D'UNE BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE QUALITÉ

Considérant que la bibliothèque publique, porte locale d'accès à la connaissance, remplit les conditions fondamentales nécessaires à l'apprentissage à tous les âges de la vie, à la prise de décision en toute indépendance et au développement culturel des individus et des groupes sociaux.

Considérant que l'UNESCO encourage les autorités locales et nationales à s'engager activement à développer les bibliothèques publiques et à leur apporter le soutien nécessaire.

Considérant que les services de la bibliothèque publique sont accessibles à tous, sans distinction d'âge, de race, de sexe, de religion, de nationalité, de langue ou de statut social.

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Tina Calvarese, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers que la municipalité du Village de Hemmingford adhère, par le biais de cette présente résolution municipale, aux missions-clés des bibliothèques publiques liées à l'information, l'alphabétisation, l'éducation et la culture proposées par l'Unesco :

- ✓ créer et renforcer l'habitude de lire chez les enfants dès leur plus jeune âge;
- ✓ soutenir à la fois l'auto-formation ainsi que l'enseignement conventionnel à tous les niveaux;
- ✓ fournir à chaque personne les moyens d'évoluer de manière créative;
- ✓ stimuler l'imagination et la créativité des enfants et des jeunes;
- ✓ développer le sens du patrimoine culturel, le goût des arts, des réalisations et des innovations scientifiques;
- ✓ assurer l'accès aux différentes formes d'expression culturelle des arts du spectacle;
- ✓ développer le dialogue interculturel et favoriser la diversité culturelle;
- ✓ soutenir la tradition orale;
- ✓ assurer l'accès des citoyens aux informations de toutes catégories issues des collectivités locales;
- ✓ fournir aux entreprises locales, aux associations et aux groupes d'intérêt les services d'information adéquats;
- ✓ faciliter le développement des compétences de base pour utiliser l'information et l'informatique;
- ✓ soutenir les activités et les programmes d'alphabétisation en faveur de toutes les classes d'âge, y participer, et mettre en œuvre de telles activités, si nécessaire.

ADOPTÉE

10F- AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT No 278 CONCERNANT LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Avis de motion est par la présente donné par Lucie Bourdon, conseillère que le *Règlement n°278 concernant le règlement de la bibliothèque municipale* sera adopté lors d'une séance subséquente et ceci, avec dispense de lecture car tous les membres du conseil recevront une copie deux jours juridiques avant la séance.

ADOPTÉE

10G- AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT No 279 CONCERNANT L'INTERDICTION DE FUMER DANS LES PARCS ET ESPACES VERTS DE LA MUNICIPALITÉ

Avis de motion est donné par Howard Silverman, conseiller que le *Règlement n°279 concernant l'interdiction de fumer dans les parcs et espaces verts de la municipalité* sera adopté lors d'une séance subséquente et ceci, avec dispense de lecture car tous les membres du conseil recevront une copie deux jours juridiques avant la séance.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

2015-05-111

MAISON DES JEUNES – LAVE-AUTO

Considérant que Francesca Barron, coordinatrice de la Maison des Jeunes de la Frontière demande l'autorisation d'organiser un lave-auto dans le stationnement municipal tel que l'an dernier;

Considérant que cette activité apporte une source de revenu pour cet organisme;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers que le groupe Maison des jeunes soit autorisé à organiser un lave-auto comme levée de fonds tous les jeudis, à l'exception lors d'un avis de réduction de consommation d'eau en raison de sécheresse.

ADOPTÉE

2015-05-112

MOTION DEMANDANT AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC LA RÉVISION DE LA LOI SUR LE TABAC

Attendu la déclaration de Mme Lucie Charlebois, ministre délégués à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique à l'effet que le gouvernement du Québec procédera bientôt à la révision de la Loi sur le tabac ;

Attendu qu' au cours des cinq dernières années, environ 100 000 jeunes sont devenus fumeurs et 50 000 Québécois sont décédés à cause du tabagisme, selon les statistiques de la Coalition québécoise pour contrôle du tabac;

Attendu que la Société canadienne du cancer indique que la réduction du taux de tabagisme a un impact immédiat et positif pour l'amélioration de la santé publique;

Attendu qu' en novembre 2014, plus de 50 organismes travaillant dans le domaine de la santé ont lancé une campagne afin de réduire le taux de tabagisme à « 10% dans 10 ans », en proposant que les mesures pour atteindre l'objectif de la campagne soient incluses dans la révision de la Loi sur le tabac;

Attendu que pour atteindre cet objectif, le milieu de la santé propose des mesures prioritaires visant à prévenir l'initiation au tabagisme chez les jeunes, comme l'interdiction des saveurs et l'emballage neutre et standardisé;

Attendu que le milieu de la santé propose l'amélioration de la protection des non-fumeurs et des enfants contre la fumée secondaire, et demande d'interdire

de fumer sur les terrasses publiques, sur les terrains de jeux pour enfants et dans les autos en présences des enfants;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Tina Calvarese, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers que le conseil municipal :

- exprime son soutien pour l'objectif de réduire le tabagisme dans la population, et particulièrement à prévenir l'initiation au tabagisme chez les jeunes;
- invite le gouvernement du Québec à considérer les objectifs de la campagne « 10% dans 10 ans » lors de la révision de la Loi sur le tabac.

ADOPTÉE

2015-05-113

DON – GO LE GRAND DÉFI

Attendu que le député Stéphane Billette parcourra 1000 km en 60 heures en vélo dans le cadre du Grand défi Pierre Lavoie ;

Attendu que M. Billette nous demande de faire un don pour cet évènement;

En conséquence, il est proposé par Howard Silverman, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que le conseil municipal offre un don de 100\$ au Grand défi Pierre Lavoie.

ADOPTÉE

QUESTIONS DIVERSES

2015-05-114

FLEURS POUR LE CÉNOTAPHE

Monsieur Karl Kramell, représentant de la Légion Royale Canadienne de Hemmingford explique

- que des bénévoles de la Légion font l'aménagement et l'entretien annuellement des fleurs pour le cénotaphe;
- que l'organisme Légion Royale dépense environ 500\$ par année pour l'achat de fleurs, engrais etc.

Monsieur Kramell demande au nom de la Légion un remboursement annuel pour compenser une partie de ses frais et ceci annuellement.

Considérant que le cénotaphe est un terrain municipal appartenant aux deux municipalités et aménager en mémoire de nos vétérans;

Considérant que les employés municipaux font seulement la coupe de gazon de ce terrain;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Michael Houle, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers qu'un montant de 100\$ leur soit accordé annuellement pour compenser une partie de ces frais.

ADOPTÉE

2014-05-115

ACHAT D'UN CELLULAIRE – PASCALE GIROUX

Considérant que Mme Pascale Giroux, assistante opératrice de l'eau potable, utilise son cellulaire personnel pour la vérification des données de l'eau potable ainsi que pour plusieurs projets municipaux ;

Considérant que Mme Pascale Giroux doit avoir un cellulaire dans le cadre de son travail;

En conséquence, il est proposé par Tina Calvarese, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que la municipalité du Village de Hemmingford procède à l'achat d'un téléphone cellulaire pour Mme Pascale Giroux.

ADOPTÉE

2015-05-116

APPROBATION DES COMPTES PAYABLES

Attendu que la secrétaire-trésorière dépose la liste des comptes à payer au 5 mai 2015 pour un montant de 55 230.10\$.

Attendu que la secrétaire-trésorière confirme que la municipalité dispose des crédits suffisants pour le paiement des comptes ci-haut mentionnés.

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement que les comptes à payer en date du 5 mai 2015 soient payés au montant de 55 230.10\$ et pour les salaires au montant de 12 000.00\$.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTION

2015-05-117

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 21h04 sur une proposition de Howard Silverman, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et ce résolu unanimement.

ADOPTÉE

Drew Somerville, Maire
Maire.

Amélie Latendresse
Directrice générale et Secr.-très.

Je, _____, _____ de la Municipalité du Village de Hemmingford, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 5 mai 2015.



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD**

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DU 5 MAI 2015**

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue mardi le 5 mai 2015 à compter de 20h00 à la salle du conseil de l'édifice municipal au 505, rue Frontière, Hemmingford.

Sont présent(e)s :

M. Drew Somerville, maire;
M. Normand Lussier, conseiller n° 1;
Mme Tina Calvarese, conseillère n° 2;
M. Dale Langille, conseiller n° 3;
M. Michael Houle, conseiller n° 4;
M. Howard Silverman, conseiller n° 5;
Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

Sont absents :

Sont également présente :

Amélie Latendresse, Directrice générale et secrétaire-trésorière.

RÉSOLUTION : #2015-05-115

ACHAT D'UN CELLULAIRE – PASCALE GIROUX

Considérant que Mme Pascale Giroux, assistante opératrice de l'eau potable, utilise son cellulaire personnel pour la vérification des données de l'eau potable ainsi que pour plusieurs projets municipaux ;

Considérant que Mme Pascale Giroux doit avoir un cellulaire dans le cadre de son travail;

En conséquence, il est proposé par Tina Calvarese, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que la municipalité du Village de Hemmingford procède à l'achat d'un téléphone cellulaire.

ADOPTÉE

Copie certifiée et conforme à nos écritures.

Amélie Latendresse
Directrice générale et secrétaire-trésorière